

COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du MARID 12 DECEMBRE 2017 à 20 heures 30

Présents : Roland CHAMBON, Michel PIALAT, René ROUDIL, Danièle EVESQUE, Thierry BALAZUC, Martine BOYAC, Christiane CORNUT, Colette SUCHET

Absent : Franck JOUFFRE

Absents excusés : Jean-Louis JOUVE, Sandrine GENEST, Christelle PEIS, David AUZAS.

Procurations : J-L JOUVE à R. CHAMBON, D. AUZAS à T. BALAZUC, S. GENEST à C. SUCHET.

Secrétaire de séance : Michel PIALAT

ORDRE DU JOUR :

- | | |
|---|---|
| 1-Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le syndicat ADN | 11-Modification des statuts de la CCBA : transfert de la compétence PLU |
| 2-Convention avec le Conseil départemental de l'Ardèche | 12-EPORA : avenant n°1 convention d'études « zone de l'ancienne RD 104 » |
| 3- Maîtrise d'œuvre traversée de Lachapelle | 13-EPORA : avenant n°1 convention d'études « zone Parc d'Activités du Vinobre » |
| 4-Avenant contrat d'étude élaboration PLU | 14-SEBA : modification des statuts |
| 5-Sortie classe découverte 2018 | 15-Personnel communal : augmentation de temps de travail |
| 6-Approbation du compte rendu de la CLETC de la CCBA | 16-Fermeture de l'EPN et de sa régie |
| 7-CCBA : Définition des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers de la ZAE des Tuileries à AUBENAS | 17-Loyers : modification |
| 8-CCBA : Définition des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers de la ZAE de Ponson Moulon à AUBENAS | 18-RIFSEEP |
| 9-Transfert des ZAE – Mise en place d'une convention de gestion avec la Communautés de Communes du Bassin d'Aubenas | 19-Elargissement de chemins |
| 10-Modification des statuts de la CCBA : transfert de la compétence « Maison des services au public » | 20-Servitudes de passage |
| | 21- Questions diverses |

Conventions ADN et Conseil départemental de l'Ardèche

Le Conseil se prononce favorablement pour le transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réfection de la traversée du village courant 2018. Ces conventions définiront par ailleurs les conditions de participations financières de chacune des parties après l'attribution du marché de travaux.

Maîtrise d'œuvre traversée de Lachapelle

Le contrat de maîtrise d'œuvre fait l'objet d'un avenant pour le suivi des travaux assuré par la société UEF installée à la ZA des Traverses.

Avenant contrat d'étude élaboration du PLU

Les démarches administratives supplémentaires, les compléments d'études liés aux évolutions législatives nécessitent la passation d'un avenant avec le bureau d'études IATE, avenant adopté à l'unanimité.

Sortie classe découverte 2018

Le Conseil municipal vote la subvention demandée par l'école pour les classes découvertes 2018 à hauteur de 1 100 €.

Approbation du compte rendu de la CLETC de la CCBA

La CLETC qui réunit des représentants des communes membres de la CC du Bassin d'Aubenas présente son rapport du 24/10/2017 dans lequel sont calculés les coûts des transferts de charges liées au transfert de compétence communes – CCBA ou à la prise de nouvelles compétences. Le Conseil accepte et valide ce rapport de la CLETC.

CCBA : Définition des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers de la ZAE des Tuileries à Aubenas

Le Président de la CCBA présente le transfert des biens immobiliers de la ZAE des Tuileries à Aubenas. Les conditions financières et patrimoniales de ce transfert doivent être approuvées par délibérations concordantes de la CCBA et des conseils municipaux. Ces conditions de transfert sont adoptées à l'unanimité.

CCBA : Définition des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers de la ZAE de Ponson Moulon à Aubenas

Comme pour la ZAE des Tuileries, les conditions de transfert de la ZAE de Ponson Moulon sont adoptées à l'unanimité.

Transfert des ZAE – Mise en place d'une convention de gestion avec la CC du Bassin d'Aubenas

Le Conseil valide la convention de gestion de la ZAE de Chastrenas proposée par la CC du Bassin d'Aubenas, cette dernière ne disposant pas des moyens nécessaires pour en assurer l'entretien.

Modification des statuts de la CCBA : transfert de la compétence « Maison des services au public »

Pour être éligible à la DGF bonifiée, la CCBA propose de prendre 2 compétences supplémentaires dont celle relative à la création et gestion de maison des services au public. Les maisons de services au public ont pour objet d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services en milieu rural et urbains. Le Conseil approuve cette modification statutaire.

Modification des statuts de la CCBA : transfert de la compétence PLU

Suite à la fusion du 1^{er} janvier 2017, des avantages peuvent être obtenus avec une cohérence nouvelle dans les enjeux d'aménagement du territoire. Le Conseil approuve à l'unanimité la prise compétence PLU par la CCBA.

EPORA : avenants conventions d'études « zone de l'ancienne RD 104 » et « zone du Parc d'Activités du Vinobre »

Le Maire est autorisé à signer les documents relatifs à la convention « zone de l'ancienne RD 104 » qui est résiliée, et à la convention « zone du Parc d'activités du Vinobre » dont le périmètre est étendu.

SEBA : modification des statuts

Le Conseil entendu l'exposé du Maire prend note que la modification statutaire proposée est réputée favorable à défaut de décision dans un délai de 3 mois suivant notification de la délibération du SEBA.

Personnel communal : augmentation de temps de travail

Christiane Cornut rappelle au Conseil le non renouvellement par l'Etat d'un contrat aidé à l'école. Un adjoint technique territorial assurant depuis les fonctions de cet agent, le Conseil augmente son temps de travail hebdomadaire de 30 minutes.

Fermeture de l'EPN et de sa régie

Considérant la baisse de fréquentation de l'EPN, la suppression des Temps d'Activités Périscolaires et le contexte financier et budgétaire actuel, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fermer l'Espace Public Numérique au 31 décembre 2017 et charge le Maire de supprimer la régie de recettes y afférente.

Loyers : modification

Le loyer fixé en juin à 330 € est ramené à 300 €, le bureau concerné dans l'ancien hôpital ne trouvant preneur qu'à ce tarif.

RIFSEEP

Le Conseil vote à l'unanimité la mise en place du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire du personnel, au 1^{er} janvier 2018.

Elargissement de chemins

Le Conseil vote les élargissements nécessaires aux chemins du Ron de la Fade, du Gay, des Faysses et du Trésor.

Servitudes de passage

Une autorisation de passage de canalisations avec servitude est accordée pour une nouvelle construction au Sauzet.

Questions diverses

Ecole : le réglage du chauffage a posé quelques problèmes qui ont été solutionnés. Une fuite d'eau dans le toit a été colmatée. Un éventuel agrandissement de la salle de restauration est à l'étude.

L'installation de panneaux d'informations lumineux dans le village est prévue en début d'année.

Courant mars 2018, au moins une antenne de téléphonie mobile sera posée sur le pylône que TDF installera en janvier sur un terrain qu'il loue à la commune aux Rivasses. Cette location ainsi que la pose d'antennes seront sources de nouvelles recettes pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15

A Lachapelle sous Aubenas, le 20 décembre 2017

Le Maire,
Roland CHAMBON

